# 

* Datum : 01-02-2016
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2016200494
* Auteur : SELOR - BUREAU DE SELECTION DE L'ADMINISTRATION FEDERALE

Sélection comparative d'attachés gestionnaires de projets (m/f/x) (niveau A), francophones, pour l'Office national des Vacances annuelles (AFG15192)
Une liste de 10 lauréats maximum, valable un an, sera établie après la sélection.
Outre cette liste des lauréats, une liste spécifique des lauréats (qui reste valable quatre ans) présentant un handicap est établie.
Conditions d'admissibilité :
1. Diplômes requis à la date limite d'inscription :
 Diplôme de licencié/master, docteur, pharmacien, agrégé, ingénieur, ingénieur industriel, architecte, maître (diplôme de base du 2
e cycle) reconnus et délivrés par les universités belges et les établissements d'enseignement supérieur de type long, après au moins quatre ans d'études ou par un jury de l'Etat ou l'une des Communautés
 Certificats délivrés aux lauréats de l'Ecole royale militaire qui peuvent porter le titre d'ingénieur civil ou de licencié/master.
2. Expérience requise à la date limite d'inscription : minimum un an d'expérience professionnelle pertinente en gestion de projets au cours de laquelle vous avez :
 Etabli des plans d'action.
 Géré/motivé une équipe de collaborateurs de projet.
3. Si vous êtes déjà fonctionnaire fédéral et vous ne travaillez pas pour l'organisme qui recrute, téléchargez une preuve de nomination de niveau A1 (arrêté de nomination, extrait du Moniteur belge, preuve de votre employeur, prestation de serment ou arrêté d'accession) avant la date limite d'inscription et mentionnez l'historique complet de votre expérience professionnelle, emploi actuel inclus. Si vous avez déjà téléchargé votre preuve de nomination dans votre CV en ligne, inutile de répéter à nouveau cette opération.
Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au 15 février 2016 via www.selor.be
La description de fonction (reprenant le contenu de la fonction, la procédure de sélection,...) est disponible auprès du SELOR via www.selor.be